

PROCÈS-VERBAL DE LA 204^E RÉUNION RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, TENUE LE VENDREDI 17 AVRIL 2015, À 18 H, À LA SALLE PAULY DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROUYN-NORANDA (201, AVENUE DALLAIRE)

Présences : Mesdames Astrid Barrette-Tessier, Céline J. Dallaire, Véronique Girard, Geneviève Grenier, Nancy Hardy, Francine Plante, Caroline Trudel et Ginette Vézina, ainsi que Messieurs Jacques Baril, Pierre Laliberté et Christian Paquette

Observateurs : Madame Madeleine Perron

Absences : Mesdames Madeleine Boudreault, Nicole Garceau et Johanne Perreault, ainsi que Messieurs Cédric Corbeil, Alain Coulombe, Mathieu Gnocchini, Jean-Jacques Lachapelle et Mathieu Larochelle

1. DÉCISIONS

D-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Ginette Vézina appuyée par Astrid Barrette-Tessier et adoptée à l'unanimité, il est résolu :
C.A.2015-716 *d'adopter* l'ordre du jour tel que proposé.

D-2 Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 13 février 2015

Sur la proposition de Geneviève Grenier appuyée par Christian Paquette et adoptée à l'unanimité, il est résolu :
C.A.2015-717 *d'approuver* le procès-verbal tel que présenté.

D-3 Présentation des états financiers provisoires au 31 mars 2015

Madeleine Perron présente une estimation de la situation au 31 mars 2015, avant validation par la firme de vérificateur. En fin d'année financière, avec l'utilisation de la réserve VVAP et le transfert des investissements pour la boutique dans les immobilisations, sur lesquels un amortissement sera prélevé pendant 3 ans, elle estime que nous devrions arriver avec un déficit près de 0.

2. CONSULTATION

C-1 Budget 2015-2016

Madeleine Perron fait un bref survol des impacts connus à ce jour du budget provincial 2015-2016, notamment en ce qui concerne le programme d'aide pour le financement des institutions muséales (PAFIM). D'abord, les centres d'expositions, sauf celui de Rouyn-Noranda qui se voit la possibilité d'accéder au statut de Musée, seront dorénavant gérés par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Avec ces 4 centres d'exposition et les 7 salles de spectacles, ce sont 11 dossiers que la direction régionale du MCC se voit retirer au cours des deux dernières années. D'autre part, le PAFIM a été modifié et exclut tout organisme relevant directement d'une ville (cela aurait été le cas pour le Centre d'exposition d'Amos) ainsi que tout organisme qui n'a pas obtenu un statut de classement du gouvernement du Québec. Cette dernière modification vient disqualifier le Dispensaire de La Corne qui a une reconnaissance au municipal et au fédéral, mais pas au provincial.

Considérant que Toutes ces modifications ont été effectuées sans aucune consultation;
 La Direction régionale du ministère de la Culture et des Communications perd de plus en plus de dossiers;
 En 1994, lors du transfert des dossiers en création et productions, les pertes de soutien du gouvernement provincial ont été importantes (en 1993, les bourses pour des artistes de la région étaient de 103 400 \$ au MCC, alors qu'en 2013-2014 elles atteignaient 107 048 \$ en incluant le 50 000 \$ du CALQ du *Programme pour les arts et les lettres de l'Abitibi-Témiscamingue*);

Sur la proposition de Jacques Baril appuyée par Ginette Vézina et adoptée à l'unanimité, il est résolu :
C.A.2015-718 de signifier à la ministre de la Culture et des Communications du Québec et au président-directeur général du CALQ nos questionnements par rapport aux modifications du Programme de financement aux institutions muséales, et nos inquiétudes concernant le maintien du financement et la fragilisation de ces organisations avec le transfert de nombreux dossiers de la direction régionale du MCC vers le CALQ.

C-2 Travaux sur la Maison au 150, avenue du Lac

En mars dernier, nous avons eu un refoulement des égouts. Le plombier, qui a utilisé une caméra pour vérifier la canalisation, nous a informés que des racines obstruaient le drain. Il estimait à environ 5 000 \$ le cout pour de tels travaux.

Sur la proposition de Geneviève Grenier appuyée par Nicole Garceau et adoptée à l'unanimité, il est résolu :
C.A.2015-719 d'autoriser Madeleine Perron à contracter pour un montant maximum de 5 000 \$ une entente pour la réparation du drain.

C-3 Assemblé générale annuelle

Pierre Laliberté nous informe qu'après 11 ans d'implication au conseil d'administration du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, dont 5 à la présidence, il ne renouvèlera pas son mandat en 2015-2016. Tous le remercient et comprennent sa décision. Il est convenu de tenir l'assemblée générale annuelle à Val-d'Or et l'on suggère comme lieu le Conservatoire de musique de Val-d'Or. La formule sera similaire à celle de l'an dernier :

- 16 h - Présentation du Portrait des arts et de la culture en Abitibi-Témiscamingue;
- 17 h 30 - Léger repas;
- 18 h - Assemblée générale annuelle.

Pour ce qui est de la préparation des prévisions budgétaires, l'exécutif qui s'est réuni avant la réunion du conseil d'administration a fait la présentation et la recommandation suivante :

PRÉSENTATION

- ▣ En janvier 2015, Ginette Vézina et Madeleine Perron ont rencontré la ministre, qui a confirmé aux CRC qu'ils ne seraient pas abolis. Elle a toutefois signifié qu'un effort financier nous serait demandé. La rumeur veut que le maximum de cette coupure soit de 20 %.
- ▣ Hypothèse de revenu de subvention du MCC selon divers % de coupure :

Réal 2014-2015	Prévisions 2015-2016			
	5 %	10 %	15 %	20 %
214 206 \$	203 496 \$	192 786 \$	182 076 \$	171 365 \$

- ❑ Coupure de subvention (minimum de 10 686 \$, maximum de 42 841 \$).
- ❑ Avec la retraite de Louise Lambert, dont le poste n'a pas été remplacé, ainsi que la fin du contrat de Samuelle Ramsay-Houle, nous obtenons en 2015-2016 une diminution de la masse salariale de 65 251 \$.
- ❑ À priori, je pensais que les coupures nous permettraient de maintenir en fonction les 4 employées actuelles, même si nous devons subir une perte de 20 %.
- ❑ Cependant, avec la disparition de partenaires (FRIJ, VVAP, subvention salariale E-Q et ATRAT), un montant de 51 000 \$ de revenus en moins s'ajoute à notre coupure potentielle du MCC. Des partenaires pourront éventuellement être ciblés. Mais actuellement, il n'est pas évident de développer des projets alors qu'on ne connaît pas les possibles bailleurs financiers (les survivants ou nouvelles structures).
- ❑ Hypothèse de déficit avec le maintien des 4 employées en fonction et une dépense de 5 000 \$ pour les travaux de la Maison, selon les divers % de coupure au MCC :

Réal 2014-2015	Prévisions 2015-2016			
	5 %	10 %	15 %	20 %
+ ou - 1 000 \$	-9 500 \$	20 250 \$	30 927 \$	41 838 \$

UNE RÉPONSE DU MCC DEVRAIT NOUS ÊTRE TRANSMISE VERS LA FIN DU MOIS D'AVRIL. SI L'HYPOTHÈSE DU 5 % ET PLUS SE CONFIRME, IL Y A TROIS ALTERNATIVES :

- ❑ Diminution du nombre d'heures (31,5 h = 18 862 \$ et 28 h = 43 647 \$).
- ❑ Coupure d'un poste : 37 640 \$.
- ❑ Augmenter l'emprunt hypothécaire lors de son renouvellement pour absorber le déficit. Solde prêt actuel, 62 360 \$, renouvelable au 10 août 2016. Valeur de la Maison selon l'évaluation municipale = 233 500 \$. Refinancement possible = 233 500 \$ x 65 % = 151 775 \$ - solde du prêt.

RECOMMANDATION

Avec le non-remplacement de Louise Lambert, le personnel actuel à 35 heures semaine est le strict minimum avec lequel nous pouvons fonctionner pour 2015-2016, considérant :

- ❑ **La lourdeur de la tâche pour chacun des postes :**
 - Coordonnatrice à la formation : Service de formation continue, remise de prix, soutien aux artistes.
 - Agente de développement : Deux contrats avec la Ville de Rouyn-Noranda (Journée de la culture et Programme culture jeunesse), un contrat avec le Salon du livre (FileMaker Pro), suivi des ajustements des outils de Culturat, etc.
 - Secrétaire : Modératrice pour tous les communiqués, le calendrier, le bottin, les suivis du membership, soutien clérical pour toutes les employées, etc.
 - Direction générale : Gestion des ressources humaines, matérielles et financières, représentation, développement de projets, de plus en plus de concertation, etc.
- ❑ **Les défis qui nous attendent en 2015-2016 :**
 - Soutenir le renouvellement du *Programme pour les arts et les lettres de l'Abitibi-Témiscamingue* et trouver de nouveaux partenaires.
 - S'assurer que dans la mise en place d'une nouvelle gouvernance régionale (CRÉ) intègre les préoccupations artistiques et culturelles.

- Assurer un suivi de tous les mouvements qu'il y a au sein de la direction régionale du MCC (plusieurs transferts de dossiers en plus de la fusion avec l'Outaouais et la perte d'un poste de direction régionale pour notre région).
- Au niveau provincial, la ministre a annoncé une actualisation de la politique culturelle. Nous devons nous assurer que les nouvelles règles tiendront compte de nos particularités.
- Les élections fédérales qui auront lieu d'ici le 19 octobre prochain.
- La tenue de la saison Culturat qui aura lieu de juin 2015 à décembre 2016.

☐ **Année charnière pour le développement régional**

- S'assurer de ne pas perdre nos acquis.
- Positionner le secteur culturel dans ce contexte de mouvance.
- Démontrer le rôle essentiel du Conseil de la culture (si nous n'avons plus de ressources, nous ne pourrions plus fonctionner).

☐ **Les risques de perte financière sont garantis avec la Maison**

En cas de coupure de la subvention du MCC de 5 % et plus, il est proposé par Jacques Baril, appuyée par Ginette Vézina et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-720 de maintenir les 4 employées permanentes en poste dans leurs conditions actuelles; de tout faire pour trouver de nouvelles sources de financement, mais le cas échéant, un financement par un prêt hypothécaire sur la Maison (située au 150, avenue du Lac à Rouyn-Noranda) pourra être contracté.

Avec cette résolution, les membres du conseil d'administration désirent également signifier une notion de confiance envers les employés du CCAT.

C-4 Mobilisations Abitibi-Témiscamingue

Malgré la volonté énoncée par les préfets de se doter d'une instance régionale, peu de développements ont eu lieu malgré les nombreux efforts du comité de mobilisation.

3. INFORMATIONS

I-1 Points d'information : La remise de prix s'est tenue devant près de quatre-vingts personnes à La Sarre. La contribution de plusieurs administrateurs au succès de cette soirée est soulignée, dont celle de Johanne Perrault et Jacques Baril à la coanimation. Les récipiendaires de ces prix sont les suivants :

- ☐ « **100 \$ le pied carré** », une exposition-bénéfice organisée par L'Écart.. . Lieu d'art actuel - Prix Réalisation remis par la Ville de La Sarre.
- ☐ **Société des arts Harricana** - Prix du Public TVA Abitibi-Témiscamingue.
- ☐ **Anne-Laure Bourdaleix-Manin** - Prix Travailleur de l'ombre remis par le ministère de la Culture et des Communications.
- ☐ **Katia Martel** - Prix artiste : intégration des technologies numériques remis par le CCAT.
- ☐ **Véronique Doucet** - Prix Créatrice de l'année en Abitibi-Témiscamingue remis par le Conseil des arts et des lettres du Québec.
- ☐ **Francis Boivin** - Prix Relève remis par le ministre régional François Gendron.
- ☐ **Daniel Morin** - Prix Membre Honorifique du CCAT 2015.
- ☐ **La municipalité de Lorrainville** - Prix Petite collectivité remis par L'Indice bohémien.

Christian Paquette informe que la municipalité de Lorrainville était très heureuse de recevoir ce prix et qu'elle avait même voté une résolution pour accueillir gratuitement dans ses locaux la soirée de remise de prix en 2016.

Événement Québec Danse : Véronique Girard informe les membres qu'un comité formé de Johanie Poirier et Valérie Veillette, avec la contribution du CCAT, a invité les écoles de danse à créer une page Facebook autour de la danse en Abitibi-Témiscamingue, dans le cadre de l'événement Québec Danse. Un communiqué présentant l'évolution de la discipline entre 2007 et 2014 a également été acheminé aux médias lors de la Journée mondiale de la danse.

Formation : En 2014-2015, 29 formations ont été programmées et 25 ont eu lieu auxquels 267 personnes ont participé. Les disciplines qui n'ont pas été couvertes sont l'histoire, les métiers d'art, le théâtre et la diffusion. Ces formations se sont tenues dans toutes les MRC : Abitibi (1), Abitibi-Ouest (3), Rouyn-Noranda (15), Témiscamingue (3), Vallée-de l'Or (6).

Mécénat Placements Culture et Fondation communautaire : Une présentation du programme *Mécénat Placements Culture* par les représentants du CALQ, messieurs Petitgrew et Nolin, a eu lieu à l'Agora des Arts de Rouyn-Noranda devant une trentaine de représentants d'organismes culturels. Anne-Marie Béland, présidente de la Fondation communautaire, est elle aussi venue faire une présentation de son organisme.

Culturat : Avant la période des fêtes, Suzie Ethier a contacté une trentaine de gestionnaires de ressources humaines dans différentes entreprises et envoyé de nombreux courriels pour inciter les compagnies à offrir des certificats cadeaux à leurs employés. Des envois ont aussi été faits par les Chambres de commerce pour présenter la Boutique des arts Culturat. Nous avons, depuis l'ouverture de la boutique, 3 826 \$ d'achat d'articles et 2 350 \$ d'achat de cartes cadeaux. Nous avons eu une centaine de transactions d'une moyenne de 20 \$ chacune. Le nombre de visites sur le site de la boutique est 16 000 dont 10 000 uniques.

I-2 Affaires nouvelles :

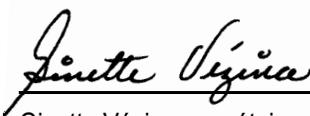
Rencontre du RCRCQ : En mars dernier, une réunion du RCRCQ a eu lieu. Lors de celle-ci, Madeleine Perron a fait la présentation de la Boutique des arts. Ce projet a soulevé beaucoup d'intérêt de la part des autres régions présentes. La prochaine réunion aura lieu les 15 et 16 juin, le président est invité à cette réunion.

4. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 11 juin 2015.

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Geneviève Grenier appuyée par Nancy Hardy et adoptée à l'unanimité, il est résolu :
C.A.2015-721 de lever la séance à 20 h 30.



Ginette Vézina, secrétaire

Le 11 juin 2015

Date